

Avis de constitution

SOCIETE « ALLIANCE CONSTRUCTION GROUP »

Siège Bingerville, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
GARE ROUTIERE EXTENSION, Lot 286 B1, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/10/2024 , et enregistrés le 31/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALLIANCE CONSTRUCTION
GROUP »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- L'électrification rurale, urbaine et industrielle ;
- La construction en hydraulique villageoise améliorée (HVA) ;

- L'ouverture de grandes voies ;
- Tous les travaux de génie civil et de bâtiments ;
- Commerce général ;
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 500,000 F CFA divisé en (50.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 50 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Bingerville, Bingerville, ABIDJAN
BINGERVILLE GARE ROUTIERE EXTENSION, Lot 286 B1, Ilot
23

Dirigeant(s) M NAMBOU NASSAME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13128 du 18/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77808/GTCA/RC/2024 du 18/12/2024

